

FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE

POSITION DU POSTE	INTITULÉ	Chargé / Chargée de mission auprès des IA-IPR Éducation Physique et Sportive
	CADRE GÉNÉRAL	<p>Le poste est placé sous l'autorité de Monsieur le Recteur et des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'EPS. Le personnel recruté exerce ses missions au rectorat de l'académie de Bordeaux.</p> <p>Le / La chargé(e) de mission d'inspection bénéficie d'une décharge de service d'enseignement pour assurer sa mission.</p>
	INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE	<p>L'inspection pédagogique régionale assure le pilotage et l'évaluation de la discipline EPS et des professeurs qui en assurent l'enseignement.</p> <p>Elle contribue à l'accompagnement des enseignants par la proposition et la mise en œuvre d'un plan de formation et d'un plan d'animation académique.</p> <p>En lien avec les services du rectorat, elle contribue à l'accompagnement et l'évaluation de la politique éducative conformément au projet académique sur la base du plan de travail académique.</p> <p>En lien avec l'UNSS, elle assure également une mission de contrôle et d'accompagnement des associations sportives des établissements scolaires du second degré.</p>
PROFIL DU POSTE	FONCTIONS	Dans le cadre de l'aide au pilotage d'une politique académique en matière d'éducation, le chargé / la chargée de mission d'inspection a une fonction d'appui aux corps d'inspection.
	MISSIONS	<p>Les missions académiques s'effectueront sous l'autorité des IA IPR EPS, dans le cadre du pilotage pédagogique partagé qui vise à conjuguer l'ensemble des actions de l'encadrement pour la réussite de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au management de la discipline : <ul style="list-style-type: none"> - visites de professeurs contractuels - visites d'accompagnement professeurs stagiaires • Accompagner les IA-IPR sur différents dossiers académiques spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - formation initiale et continue, examens, sécurité dans les APPN, contractuels - sport : (suivi des sections sportives scolaires et du dispositif sport-étude, accompagnement des chefs d'établissement et des équipes éducatives autour des projets en lien avec les dispositifs sportifs et le label G2030) • Contribuer au pilotage pédagogique de l'académie <p>Une lettre de mission personnelle précise les dossiers sur lesquels le ou la chargé(e) de mission intervient en appui des IA-IPR.</p>
	COMPÉTENCES ET EXIGENCES	<p>Ce poste requiert des compétences spécifiques parmi lesquelles il est attendu du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une expertise technique et pédagogique au service de la formation des personnels et de l'aide au pilotage • une connaissance approfondie de l'organisation de l'EPS, de ses enseignements et dispositifs complémentaires • une capacité à être force de propositions tout en s'inscrivant dans une ligne hiérarchique académique. • une capacité à écouter, anticiper, s'organiser et rendre compte de manière régulière, • une aisance dans la communication, écrite et orale, en direction des équipes éducatives et des personnels d'encadrement de ces équipes (personnels de direction et d'inspection) • des compétences en matière d'utilisation des outils numériques. <p>Les exigences liées au poste impliquent disponibilité et adaptabilité.</p>
MODALITÉS ADMINISTRATIVES	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>Poste à profil : ouvert aux enseignants titulaires agrégés du secteur public ayant développé des compétences particulières dans les domaines de l'EPS et de la formation.</p> <p>Nomination hors mouvement informatisé et à titre provisoire pour l'année en cours : 2 postes à pourvoir</p> <p>Organisation du temps de travail : Décharge de service d'enseignement de 6 ou 6,5 heures dont le volume reste à officialiser pour la rentrée 2026 et nécessitant de prévoir de libérer plusieurs journées dans son emploi du temps.</p> <p>Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2026.</p>
	DÉPOT DE CANDIDATURE	<p>Toute candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie du dernier rapport d'inspection ou de rendez-vous de carrière, à adresser par voie électronique, sous couvert de votre chef d'établissement à :</p> <p style="text-align: center;">ce.ipr@ac-bordeaux.fr</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le lundi 29 juin 2026 (par courriel uniquement).</p> <p>Les candidats dont les dossiers sont retenus seront reçus en entretien.</p>
	CONTACT	<p>Renseignements spécifiques des missions : IA-IPR EPS de votre secteur</p> <p>Envoi du dossier de candidature : secrétariat des IA-IPR : ce.ipr@ac-bordeaux.fr</p>